

COMMUNIQUE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

Le Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, a procédé à la signature de deux (2) décrets portant nomination de magistrats. Il s'agit du :

- 1) Décret n°2023-689 du 24 juillet 2023, portant nomination de **Monsieur KONE Braman Oumar, Magistrat Hors Hiérarchie, Groupe B après trois (3) ans**, précédemment Procureur de la République près le Pôle Pénal Économique et Financier, en qualité de Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance d'Abidjan, en remplacement de Monsieur ADOU Richard Christophe, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur KONE Braman Oumar a occupé, par le passé, les fonctions de Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance d'Abengourou, puis de Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Bouaké.

- 2) Décret n°2023-690 du 24 juillet 2023 portant nomination de **Madame AMOATTA Nina Michèle Épouse KAMAGATE, Magistrat du Premier Grade, Premier Groupe**, précédemment Conseiller à la Cour d'Appel d'Abidjan, en qualité de Procureur de la République près le Pôle Pénal Économique et Financier, en remplacement de Monsieur KONE Braman Oumar.

Madame AMOATTA Nina Michèle Épouse KAMAGATE a occupé les fonctions de Juge d'instruction, puis de Juge au Tribunal de Première Instance d'Abidjan, et de Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Daloa.

**Le Chef du Service Communication
& Relations Publiques**



Nina NDAH